

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 737.930

Perfectionnement aux porte-plumes réservoir.

M. YVES ZUBER résidant en France (Seine).

Demandé le 24 septembre 1931, à 11^h 55^m, à Paris.

Délivré le 10 octobre 1932. — Publié le 19 décembre 1932.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

La présente invention est relative à un porte-plume à réservoir, à plume rentrante et à remplissage automatique ou autre.

Elle consiste en un dispositif permettant de rentrer la plume par une seule manœuvre simple qui, du même coup, obture le stylographe.

L'exemple choisi pour la description fig. 1 est un stylographe à remplissage automatique par pulsations évacuant de l'air par un tube central et dont la plume se rentre comme il va être exposé. Mais le mode de rentrée de la plume peut s'appliquer à tout autre stylographe comportant un genre de remplissage quelconque et un système quelconque d'alimentation d'encre de la plume. Par exemple, un stylographe tel que décrit, qui une fois sa plume rentrée serait rempli d'encre par l'extrémité opposée à la plume, après avoir enlevé un bouchon permettant de déverser facilement ledit liquide.

Fig. 1 représente un stylographe en coupe.

Le chapeau 1 s'engage sur le corps 2 et s'y visse au moyen des filets 11, de telle sorte que la pointe 3 rencontre le conduit 4 de la plume 5.

La plume 5 est maintenue par la bague 6 contre le conduit 4. Le conduit 4 comporte une arrivée d'encre de faible section 7 et un tube destiné aux entrées ou évacuation

d'air 8, coudé en 9 et débouchant sous le trou de la plume.

Un ressort 10 agit sur la bague 6 pour l'appliquer énergiquement contre le cône 12 du corps 2.

Le fonctionnement est le suivant :

Lorsqu'on visse le chapeau 1 ou qu'on le pousse par simple glissement sur le corps 2, la pointe 3 rencontre le conduit 4 et fait rentrer à l'intérieur du corps 2 l'ensemble : plume et support de plume. Et ceci jusqu'à ce que le tampon 13 rencontre la partie conique ou mieux sphérique 14 située à l'extrémité du corps 2.

Cette combinaison réunit tous les avantages connus, et incompatibles jusqu'ici, des stylographes des différents types existants :

1° Plume toujours humide et herméticité parfaite du type dit à plume rentrante;

2° Remplissage rapide et complet sans autre instrument que le porte-plume lui-même et possibilité d'écrire sans autre manœuvre que celle d'enlever le capuchon du type dit à remplissage automatique.

La fig. 1 comporte, à titre d'exemple, un moyen très pratique de remplissage à l'aide d'une poire élastique 16. Le remplissage s'opère par pulsations lorsque la plume est plongée dans l'encrier.

Chaque écrasement de la poire évacue de 60

Prix du fascicule : 5 francs.

l'air par le tube central 8 et l'air évacué est remplacé par de l'encre lorsque la poire reprend sa forme. Par quelques pulsations de la poire 16, le plein est ainsi réalisé. On protège la poire 16 par le couvre-pulseur 17.

Lorsqu'on fait rentrer la plume, il faut éviter que de l'encre ne soit rejetée. Il faut donc combiner la longueur du tube 8 et le volume de la poire 16 pour que le remplissage ne soit pas exagéré. Pendant l'expulsion de l'air une quantité minime d'encre sort, mais elle est récupérée lorsque la poire reprend sa forme.

15 RÉSUMÉ :

1° Porte-plume à réservoir à plume rentrante, caractérisé par le mode de rentrée de la plume, qui s'effectue à l'aide d'un chapeau ou d'une pièce fixée au chapeau et agissant par un moyen quelconque sur la plume et son support. La plume étant automatiquement

sortie par un moyen convenable, par exemple un ou plusieurs ressorts;

2° Porte-plume à réservoir tel que décrit en 1° et se remplissant par déversement de l'encre d'un récipient dans le corps d'un porte-plume réservoir débouché, par exemple à l'extrémité opposée à la plume à l'aide d'un bouchon convenable;

3° Un porte-plume réservoir comme décrit ci-dessus possédant un mode de remplissage automatique quelconque;

4° Un porte-plume réservoir comme décrit en 1° et comportant un remplissage automatique par pulsations, au moyen d'un presseur et d'un tube central aboutissant à l'air extérieur et pouvant servir aux évacuations d'air lors du remplissage et aux entrées d'air lorsqu'on consomme l'encre en écrivant.

YVES ZUBER.

